



## « Les collégiens et les lycéens ont droit à la zone unique du forfait Imagine R »

En décembre 2014, le Conseil Régional a fait un choix fort en adoptant la mise en œuvre, dès le 1er septembre 2015, du forfait Navigo à tarif unique, au prix du forfait zones 1-2. Les étudiants bénéficieront donc dès la rentrée d'une carte Imagine R zone unique au tarif actuel des zones 1-2. En revanche, les collégiens et les lycéens seront les seuls exclus de ce dispositif. Nous avons souligné à maintes reprises combien les collégiens et lycéens doivent bénéficier de transports gratuits, ou à tout le moins de transports peu chers, pour leurs études, mais aussi pour leurs déplacements pour des activités culturelles qui ont lieu souvent en dehors des zones de leur trajets quotidiens. Ces décisions sont unilatérales et profondément injustes sans aucune concertation avec les acteurs concernés. Dans le Val d'Oise les lycéens et leurs parents subissent déjà de plein fouet les mesures de régression sociale qui ont été imposées par le Conseil Départemental, et notamment la suppression de la part de subvention du département à la Carte Imagine R. Cette mesure avait amené en 2012 une hausse de 161 à 314 € pour deux zones et de 344 à 680 € pour cinq zones. C'est inacceptable ! C'est insupportable pour les familles ! C'est un handicap de plus pour la réussite scolaire des plus fragiles ! Déjà plusieurs organisations de lycéens se mobilisent.